



### **Mères de 3 enfants :**

La fin d'un droit ...sans qu'aucune autre possibilité de départ anticipé en retraite ne soit créée. Pour celles qui conserveront le droit théorique (15 ans de service en 2012 et 3 enfants fin 2011), les conditions de calcul de la pension deviennent dissuasives pour toute demande au-delà du 31 décembre 2010. Exception concédée pour les plus proches de la retraite.

## **12 OCTOBRE : RENDEZ-VOUS DÉTERMINANT ! AMPLIFIONS L'ACTION !**

7, 23 septembre, 2 octobre : des millions de manifestants ont mis en difficulté le gouvernement dans sa stratégie de passage de sa réforme en catimini.

Le gouvernement a perdu la bataille de conviction. Mais son attitude intransigeante confine au mépris des millions de Français qui réclament des réponses justes et équitables en matière de retraites mais aussi d'emploi et de pouvoir d'achat.

Au risque d'une grave crise sociale, le gouvernement doit très vite entendre ce refus massif, retirer son projet, prendre le temps d'un nécessaire débat sur cette question de société et ouvrir des négociations pour une autre réforme des retraites juste et solidaire.

Oui, la réforme est injuste : ce sont les salariés et les retraités qui la financent à hauteur de 85%.

Oui, cette réforme est inégalitaire car elle va pénaliser encore plus les salariés qui ont eu des carrières chaotiques et particulièrement les femmes. Et en voulant faire travailler 2 années de plus les seniors, c'est près d'un million d'emplois en moins pour les jeunes, en formation et sans emploi, avec la perspective de petites retraites.

Non, cette réforme ne garantit pas l'équilibre financier à terme du système de retraite par répartition. Elle incite à des solutions d'épargne individuelle.

## **MOINS DE RETRAITE, MOINS D'EFFECTIFS, MOINS DE MOYENS...IL FAUT ARRÊTER DE COUPER DANS LE SERVICE PUBLIC !**

Oui, cette réforme est particulièrement inacceptable pour tous les agents de la Fonction publique.

En plus des mesures d'âges communes à tous les salariés, ils se voient baisser leurs salaires, réduire l'accès au minimum garanti, supprimer la CPA, exclus des discussions sur la pénibilité...

Face à la contestation, le président est contraint d'annoncer une nouvelle concession, concernant les parents ayant arrêté leur activité au moins un an. Cette mesure est transitoire et fort limitée.

## **LE COMPTE N'Y EST VRAIMENT PAS ! CHAQUE INJUSTICE INVALIDE LE PROJET DE RÉFORME QUE LE SÉNAT NE DOIT PAS VOTER.**

Le contexte est très lourd dans la Fonction publique avec les suppressions massives d'emplois et le gel des salaires...La cour des comptes se permet même de dire que ce gel "jusqu'à fin 2013 semble techniquement nécessaire" ignorant ainsi la réalité de l'apport de la Fonction publique à la société et à l'économie.

Elle rend les services publics responsables des déficits et fait des fonctionnaires les boucs émissaires de la crise. Non, les fonctionnaires ne sont pas responsables des déficits. C'est le gouvernement qui a vidé les caisses au profit de quelques uns !

Les fonctionnaires participent à la création des richesses du pays et n'ont pas à payer la crise !

## **LA FSU APPELLE TOUS LES PERSONNELS À ORGANISER DES RÉUNIONS ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES POUR DÉBATTRE DES MODALITÉS UNITAIRES ET MASSIVES DE POURSUITE DE L'ACTION, EN ENVISAGEANT TOUTES LES POSSIBILITÉS, AVEC L'OBJECTIF D'ÉTENDRE ET GÉNÉRALISER LES GRÈVES ET MANIFESTATIONS APRÈS LE 12 OCTOBRE AFIN DE FAIRE RECULER LE GOUVERNEMENT.**

Elle proposera également, dès demain à la réunion intersyndicale, de nouvelles échéances nationales d'action très rapidement après le 12.

La FSU prend en ce sens les dispositions nécessaires et a déposé un préavis de grève.

La FSU appelle tous les agents de la Fonction publique à se mettre en grève le 12 Octobre, à débattre dans les assemblées générales et à participer en nombre aux manifestations.

Le 12 octobre, doit être massif.

**Oui, ensemble, c'est possible de gagner !**